

2. A quelle date chacun a-t-il été posé?
3. Combien appartiennent à l'initiative privée et combien, s'il en est, appartiennent au peuple canadien?
4. En est-il qui appartiennent au Canada, en tout ou en partie, et dans l'affirmative,
 - (a) combien le gouvernement en a-t-il achetés, et de qui, et combien en a-t-il posés?
 - (b) Le gouvernement en a-t-il construit ou posé, et dans l'affirmative, à quel prix, le gouvernement en a-t-il acheté un, et dans l'affirmative, de qui, et à quel prix?
 - (c) Quels ont été les revenus du pays, de ce chef?
 - (d) Sous l'administration de quel ministre de la Couronne s'est fait l'achat ou le posage de semblables câbles ou câbles sous-marins?
 - (e) Quel ministère tient le contrôle de ces câbles, et quels en sont les préposés (1) dans notre pays? (2) hors de notre pays?
 - (f) Des messages venant des ministres de la Couronne, ou envoyés par leur ordre, soit payés par le Trésor public ou expédié gratis, ont-ils été transmis par câble sous-marin appartenant en tout ou en partie au peuple canadien, et avaient-ils directement ou indirectement quelque chose à voir dans le vote des soldats d'outre-mer et aussi dans le retour au Canada d'officiers et de soldats avant la démobilisation? et, dans l'affirmative, de qui venaient ces messages, et à qui avaient-ils été adressés?

M. Demers—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant la Loi des Banques."

M. Maclean (Halifax)—Jeudi prochain—La Chambre en comité sur la résolution suivante:—

Résolu.—Qu'il est expédient de décréter que, dans le Bill modifiant la Loi du Service civil, 1918 (Bill No 18), actuellement devant la Chambre, le président de la commission recevra des appointements de sept mille dollars et chacun des autres commissaires six mille dollars; ces appointements seront payés à même le Fonds consolidé du revenu du Canada.